



PRÉFET DE TARN-ET-GARONNE

Liberté
Égalité
Fraternité

Montauban, le 5 juin 2024

Communiqué de presse

Tout savoir sur les élections européennes du 9 juin 2024 en Tarn-et-Garonne

Les élections européennes permettent aux citoyens européens de désigner leurs représentants au Parlement européen. Pour la France, elles auront lieu le 9 juin 2024. Voici ce qu'il faut savoir à l'occasion de ce scrutin dans le département de Tarn-et-Garonne.

- **Horaires des bureaux de vote**

Dans le département de Tarn-et-Garonne, les **295 bureaux de vote** seront ouverts de **8h00 à 18h00**.

- **Nombre d'électeurs inscrits en Tarn-et-Garonne**

191 732 électeurs sont inscrits sur les listes électorales dans le département.
En 2019, il étaient 184 590.

- **Taux de participation en Tarn-et-Garonne**

Taux de participation en Tarn-et-Garonne aux précédentes élections de 2019: **55,57 %**.
Les taux de participation en Tarn-et-Garonne à 12h00 et 17h00 seront envoyés à la presse par communiqué et diffusés sur le compte [Facebook](#) et [X](#) de la préfecture.

- **Informations sur le vote par procuration**

Si vous savez d'ores et déjà que vous ne pourrez pas vous rendre au bureau de vote le jour du scrutin, vous avez la possibilité de donner procuration à une autre personne pour que celle-ci vote à votre place.

Depuis le 12 avril, il est possible d'effectuer sa demande de procuration de manière totalement dématérialisée. Pour cela, vous devez disposer de la nouvelle carte d'identité, posséder une identité numérique certifiée France Identité et donner procuration pour les élections européennes uniquement.

Vous pourrez ensuite effectuer la demande de procuration 100 % en ligne grâce au télé-service « Maprocuration » sur le site www.maprocuration.gouv.fr, si vous donnez procuration pour les élections européennes uniquement. A l'issue de votre demande, vous pourrez directement valider votre identité via l'application France Identité, sans avoir à vous déplacer.

Si vous ne disposez pas d'une identité numérique certifiée via France Identité, vous pouvez déposer votre demande de procuration de manière dématérialisée via le télé-service www.maprocuration.gouv.fr. Il faudra ensuite impérativement faire valider votre demande en

vous déplaçant physiquement dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie ou un consulat. Vous devrez alors être muni(e) d'une pièce d'identité et présenter votre référence d'enregistrement« Maprocuration ».

Cette vérification d'identité est justifiée par l'importance et la sensibilité de la démarche de procuration: en donnant procuration, l'électeur donne son vote à un autre citoyen. C'est pour cela que seule l'identité numérique certifiée, qui permet d'attester de votre identité de manière très sécurisée, est acceptée en alternative au déplacement.

- **Impression par les électeurs des bulletins de vote non fournis par certaines listes candidates**

À l'occasion de ce scrutin, seules 23 listes sur 38 ont fait le choix de fournir des bulletins de vote pour les mairies de Tarn-et-Garonne.

En conséquence, les électeurs qui souhaiteraient voter pour une liste n'ayant pas fourni des bulletins en mairie, doivent se rendre sur le site internet du parti concerné pour y télécharger et imprimer eux-mêmes le bulletin de vote.

Pour être valides, ces bulletins devront:

- ✓ être imprimés en noir et blanc;
- ✓ sur papier blanc, à partir des modèles produits par les listes de candidats et validés par la commission de propagande;
- ✓ ne comporter aucune mention manuscrite.

À titre d'information, les listes suivantes n'ont pas fourni de bulletins pour les mairies de Tarn-et-Garonne :

- x n° 1 - "Pour une humanité souveraine"
- x n° 2 - "Pour une démocratie réelle: décidons nous-mêmes!"
- x n° 7 - "Free Palestine"
- x n° 9 - "Parti révolutionnaire communistes"
- x n° 10 - "Parti pirate"
- x n° 12 - "PACE - Parti des citoyens européens, pour l'armée européenne, pour l'Europe sociale, pour la planète!"
- x n° 16 - "Paix et décroissance"
- x n° 17 - "Pour une autre Europe"
- x n° 23 - "Pour le pain, la paix, la liberté! présentée par le parti des travailleurs"
- x n° 25 - "Non! Prenons-nous en mains"
- x n° 26 - "Forteresse Europe - Liste d'unité nationaliste"
- x n° 30 - "France Libre"
- x n° 32 - "La ruche citoyenne"
- x n° 34 - "Défendre les enfants"
- x n° 38 - "Liberté démocratique française - la liste citoyenne pour les citoyens"

- Pour **vérifier sa situation électorale**, ou **donner procuration** :

<https://www.elections.interieur.gouv.fr/>

- Pour consulter le **programme des candidats** : <https://programme-candidats.interieur.gouv.fr/>

- Pour **en savoir plus** sur les élections européennes :

<https://www.info.gouv.fr/les-priorites/europeennes2024>

- Pour des **réponses aux questions posées sur l'UE** :

https://france.representation.ec.europa.eu/les-decodeurs-de-leurope_fr

- Pour un accès **Facile à lire et à comprendre** (FALC) : <https://elections.europa.eu/fr/easy-to-read/>